

Procès-verbal

Conseil municipal du 20 mars 2026 d'élection du maire et des adjoints à la mairie de Chichilianne

AILLOUD Morgane	P	MARTIN Daniel	P	VAUCHIER Margaux	P
BLACHER Emmanuel	P	MICHEL-HARDIN Christine	P		
DRULHON Sylvie	P	MORALES Melissa	P	BINET Camille	I
GILBERT Eric	P	SAUZE Jean-Luc	P	CORREARD Martine	I
JOUBERT Marie-Pierre	P	STARACE François	P		

P = présent ; E = excusé avec pouvoir ; A = absent ; I = invité

Le quorum est atteint.

Public : nombreux

Début de la réunion : 19 heures

Fin de la réunion : 20 heures et 4 minutes

Ordre du jour : Élection du maire et des adjoints

Suite aux élections municipales du dimanche 15 mars 2026 où 11 conseillers municipaux ont été élus, cette séance permet d'élire le maire et les adjoints de la commune de CHICHILIANNE.

Le déroulé de la séance est affiché sur écran via un vidéo projecteur.

La séance est ouverte par M. Eric VALLIER, le maire sortant à 19 heures qui félicite les nouveaux élus.

Il donne ensuite la parole au doyen des conseillers municipaux, M. Eric GILBERT qui prend la présidence de la séance jusqu'à l'élection du maire.

Il salue le travail des anciens élus et rappelle que leur mandat avait démarré en période difficile (COVID). Il appelle chaque conseiller municipal nouvellement élu. Le quorum est atteint puisque tous répondent présents.

Il est fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. M. Emmanuel BLACHER se propose, sa candidature est acceptée, il est aidé par le secrétariat de mairie.

Deux assesseurs-scrutateurs sont désignés : le doyen d'âge et le plus jeune des conseillers à savoir M. Eric GILBERT et Mme Morgane AILLOUD.

A / Délibérations

1 – Élection du maire

L'élection du maire peut commencer. Le président de séance procède à l'appel de candidature pour le poste de maire. Mme Sylvie DRULHON et M. Eric GILBERT candidatent. Chaque conseiller municipal est appelé à voter dans l'urne prévue, suite à un passage dans le bureau des archives.

Il est procédé au dépouillement : 11 enveloppes sont comptées contenant chacune un bulletin.

9 suffrages pour Sylvie DRULHON et 2 suffrages pour Eric GILBERT.

Délibération adoptée, Madame Sylvie DRULHON est élue maire de Chichilianne au premier tour.

2 – Détermination du nombre des adjoints

C'est maintenant Madame le maire qui prend la présidence de la séance. Elle indique qu'elle propose que le nombre d'adjoints soit de 3 adjoints. Une délibération doit être prise et le vote se fait à main levée.

Délibération adoptée à 9 voix pour, 2 abstentions (E. GILBERT et M. MORALES)

3 – Élection des adjoints

Sylvie DRULHON propose une liste de 3 adjoints. Celle-ci est composée de Daniel MARTIN, Christine MICHEL-HARDIN, Jean-Luc SAUZE.

Les opérations de vote étant terminées, il en résulte au dépouillement 11 enveloppes avec 11 bulletins.

- 9 suffrages exprimés pour la liste MARTIN MICHEL-HARDIN SAUZE
- 2 bulletins blancs qui sont annexés au procès-verbal pour transmission à la Préfecture.

La liste proposée est élue au premier tour.

Délibération adoptée

B/ Divers

Prise de Parole d' Éric GILBERT

« Madame le maire, chers collègues,
C'est au nom de la moitié des habitants de notre commune que je prends la parole. Je le fais pour vous dire clairement que nous deux, Mélissa et moi, en tant qu'élus de la minorité, nous souhaitons nous impliquer pleinement dans les travaux de la nouvelle municipalité. Nous serons force de propositions. Bien sûr, nous le ferons sur la base du programme de la liste *Agir ensemble pour Chichillianne*, soutenu par un électeur sur deux, mais aussi en étant à l'écoute des propositions que vous ferez sur un certain nombre de dossiers importants.

Refusant d'être dans une posture d'opposition, nous interviendrons pour faire évoluer certains dossiers, comme par exemple celui du maintien de notre école, et c'est Mélissa qui, en tant que parent d'élève, souhaite s'investir fortement au nom de la municipalité pour sauver notre école.

C'est aussi pour moi la proposition que je vous fais pour m'engager sur le dossier du PLU (plan local d'urbanisme) qui est à mi-parcours, et pour lequel je souhaite apporter les idées que nous avons défendues pendant la campagne et qui peuvent être partagées avec vous.

Sachez aussi que nous voulons que notre commune continue de s'investir au sein du Parc Naturel Régional du Vercors. Pendant le mandat précédent, la ré-adhésion au Parc n'a pas fait l'unanimité et certains élus ont souhaité alors qu'on s'en retire. Nous souhaitons pour notre part nous impliquer dans les instances du Parc pour montrer l'attachement de la population à cette identité du Vercors pour notre village.

Ceci dit, nous souhaitons, Mélissa et moi, que nous tous, ensemble, nous puissions travailler de manière fructueuse pour l'intérêt de notre village. »

Madame le maire prend acte de cette requête.

Lecture de la charte de l' élu local et discours de Madame le maire

« Aujourd'hui les élus du conseil municipal m'ont élu maire et ont élu trois adjoints au service de tous les habitants de notre village pour les six années à venir.

Je tiens à adresser mes remerciements aux douze membres de ma liste pour le travail collectif accompli tout au long de ces sept semaines, travail ayant abouti à l'élaboration de notre programme.

Des remerciements particuliers pour vous, soutien de la première heure et pour ceux qui vous ont rejoints. Je vous remercie pour votre confiance.

Je m'adresse à tous les habitants, dans ce mandat, le travail de proximité avec le binôme élus/habitants pour l'amélioration du quotidien et la réalisation de projets ambitieux aura une place essentielle.

Le tissu associatif de notre village est riche par sa diversité et grâce à l'engagement des bénévoles, les associations contribuent au vivre ensemble, jeunes, adultes sans oublier nos anciens.

Un projet municipal ne se bâtit pas seul, c'est un travail d'équipe. Nous serons à l'écoute des habitants en apportant une réponse dans l'intérêt général.

Ça a été ma façon de faire et d'agir pendant mon mandat de maire-adjointe à Grenoble et je m'engage à agir pour l'intérêt général, qui je le rappelle, n'est pas l'addition d'intérêts particuliers.

Je salue le travail et engagement des maires et de leurs équipes qui m'ont précédés - Eric Vallier, Yann Souriau, Gilbert Corréard, Yvon Perli, Mademoiselle Viallefond -

et je n'oublie pas les employés de mairie œuvrant au quotidien pour tous les habitants.

Une réunion de travail avec l'ensemble des élus et une séance de conseil municipal se tiendront prochainement.

Je vous remercie, je clos la séance du conseil municipal le 20 mars 2026, il est 20h04. »

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2026

Lecture est faite par Sylvie DRULHON et Martine CORREARD du procès-verbal du 12 mars 2026.

Il est adopté à 9 voix « pour » et 2 abstentions (Mélissa MORALES et Éric GILBERT).

Prochaine(s) réunion(s)

Il sera prévu un conseil municipal très prochainement dans la salle du conseil municipal.

Compte-rendu

Rédacteur : Camille BINET et Martine CORREARD ; Vérificateur : Emmanuel BLACHER ; Approbateur : Sylvie DRULHON

Validé au conseil municipal du lundi 13 avril 2026

(Tous les documents sont accessibles en consultation en mairie).